

# COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

pour les intervenants en usage de  
substances au Canada v. 2

## ÉTHIQUE et PROFESSIONNALISME



Centre canadien sur  
les dépendances et  
l'usage de substances

Données, Engagement, Résultats.



Centre canadien sur  
les dépendances et  
l'usage de substances

Les indicateurs comportementaux des différents niveaux de qualification ne sont que des exemples qui peuvent être adaptés pour répondre aux besoins et au mandat de chaque organisation.

Dans les compétences du CCDUS, le terme « usage de substances » inclut les situations où des professionnels travaillent avec des personnes qui consomment ou ont consommé des substances, ont reçu un diagnostic de trouble lié à l'usage de substances médicalement reconnu ou subissent des méfaits liés à leur usage de substances. Pour en savoir plus, voir les critères du trouble lié à l'usage de substances dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5<sup>e</sup> édition, DSM-5).

Pour plus d'information sur l'analyse comparative entre les sexes et les genres (ACSG+), voir le [www.ccsa.ca/fr/analyse-comparative-entre-les-sexes-et-les-genres](http://www.ccsa.ca/fr/analyse-comparative-entre-les-sexes-et-les-genres)

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2021

Pour des copies supplémentaires, communiquez avec nous :

75, rue Albert, bureau 500

Ottawa (Ontario)

K1P 5E7 Canada

Courriel : [competences@ccsa.ca](mailto:competences@ccsa.ca)

ISBN 978-1-77178-744-4

## ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME

Fournir des services professionnels selon des principes et des valeurs d'intégrité, de compétence, de responsabilité, de respect et de confiance en vue de se protéger soi-même ainsi que les autres. Comprend l'adoption de comportements professionnels et éthiques pour soi et les autres (personnes, groupes, organisations, communautés).

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<b>EXEMPLES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Respecte les principes et le code de conduite de son ordre professionnel ou de son employeur, et signale les violations éthiques aux superviseurs, au besoin</li> <li>2. Se tient au courant de la législation s'appliquant à sa région et à son domaine de pratique professionnelle et s'y conforme (p. ex. âge légal du consentement éclairé)</li> <li>3. Participe à des activités d'apprentissage continu de façon à se tenir au courant des connaissances actuelles dans son domaine et à assurer la validité de sa certification ou le respect des exigences de son association professionnelle</li> <li>4. Adopte une pratique éclairée par les données probantes lorsque possible (p. ex. analyse comparative entre les sexes et les genres [ACSG+], pratique sensible aux traumatismes et à la violence, pratique culturellement sécuritaire et anti-oppressive, pratique axée sur le bien-être)</li> <li>5. Limite ses activités à son champ d'expertise et à sa formation, et ne prétend détenir que ses titres professionnels actuels et son expérience réelle</li> <li>6. Fait les recommandations et orientations appropriées s'il manque d'expertise ou que le mandat de l'organisation l'exige</li> <li>7. Évite toujours les doubles relations (p. ex. familiale, sexuelle, sociale, financière, commerciale) et explique honnêtement la nature d'une relation lorsque cela lui est demandé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élabore et applique un modèle de prise de décisions éthiques pour éclairer les pratiques et fournir des possibilités et des solutions valables aux questions et dilemmes éthiques</li> <li>2. Préconise une supervision adéquate et y participe</li> <li>3. Repère et traite les cas de transfert et de contre-transfert dans la relation personne-thérapeute et oriente les personnes vers un confrère lorsque son objectivité est compromise</li> <li>4. Se fixe des limites sur les plans personnel et professionnel afin d'éviter ou de réduire la fatigue et l'épuisement professionnels</li> <li>5. Évite d'abuser de la bonne volonté des personnes à des fins personnelles ou professionnelles, étant conscient de leur vulnérabilité et de leur prédisposition à des doubles relations ainsi que de leur gratitude pour services rendus</li> <li>6. Agit toujours de manière honnête, respectueuse et digne de confiance envers les autres, contribuant ainsi à l'intégrité d'un comportement éthique</li> <li>7. Évalue régulièrement ses propres préjugés pour éviter les attitudes et les comportements stigmatisants</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Anime la discussion lors de situations liées à l'éthique avec ses collègues afin d'explorer des possibilités et des solutions éventuelles aux dilemmes éthiques</li> <li>2. Conseille les autres pour s'assurer qu'ils comprennent les conséquences d'un comportement contraire à l'éthique et de quelle façon pratiquer dans le respect de l'éthique</li> <li>3. Adopte un comportement éthique dans toutes sortes de situations, notamment en utilisant un langage non stigmatisant axé sur la personne et en faisant preuve d'une attitude inclusive</li> <li>4. Démontre la capacité à analyser ses propres valeurs et croyances et à tenir compte du besoin de réévaluer son rôle et ses responsabilités lorsqu'ils ne sont plus conformes à la pratique professionnelle actuelle ou aux connaissances acceptées</li> <li>5. Maintient des relations professionnelles convenables et éthiques avec ses collègues et ses subalternes directs</li> <li>6. S'appuie sur sa compréhension des relations d'autorité et de l'incidence du genre pour éviter d'exercer une influence induue sur les autres (p. ex. harcèlement sexuel) et pour déceler de telles situations</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reconnaît les pratiques et décisions éthiques des autres afin d'encourager un comportement éthique et de communiquer les attentes de l'organisation</li> <li>2. S'assure que des politiques adéquates en matière de conduite conforme à l'éthique (p. ex. cadeau d'une valeur culturelle ou monétaire acceptable) et de conséquences dans le cas de mauvaise conduite sont en place et respectées</li> <li>3. Offre des formations et des cours sur la prise de décisions éthiques dans le domaine</li> <li>4. Consigne et signale tout cas de violation grave de l'éthique par ses collègues et ses associés professionnels, et prend les mesures adéquates pour résoudre la situation</li> <li>5. Dirige des séances de supervision appropriées avec les autres</li> <li>6. Veille au respect des politiques organisationnelles et législatives concernant les normes éthiques, juridiques et professionnelles les plus élevées</li> <li>7. Met en œuvre des initiatives éducatives et favorise la modification des services au sein de l'organisation pour s'attaquer aux iniquités de genre et à d'autres iniquités touchant l'accès aux services et la prestation des services, selon les ressources disponibles</li> </ol>

## ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME

Fournir des services professionnels selon des principes et des valeurs d'intégrité, de compétence, de responsabilité, de respect et de confiance en vue de se protéger soi-même ainsi que les autres. Comprend l'adoption de comportements professionnels et éthiques pour soi et les autres (personnes, groupes, organisations, communautés).

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<b>EXEMPLES</b>	<p>8. Présente toute l'information nécessaire sur le consentement éclairé, la confidentialité, les droits et les responsabilités de l'utilisateur de services, et les responsabilités professionnelles juridiques et éthiques d'une façon respectueuse, claire et compréhensible</p> <p>9. Veille à la protection et à la confidentialité des renseignements personnels et relations de la personne, sauf lorsque leur divulgation est nécessaire en vertu de la loi ou afin de protéger la personne ou d'autres d'un danger clair et imminent</p> <p>10. Cherche à obtenir de l'information ou du soutien en cas de doute quant au plan d'action approprié</p> <p>11. Traite les cas de faux titres de compétences parmi ses collègues et autres groupes et professionnels associés</p> <p>12. Identifie et traite les cas de doubles relations et d'autres violations de l'éthique chez ses collègues et autres organisations et professionnels associés</p> <p>13. Refuse gracieusement tout cadeau ou témoignage de gratitude similaire de la part des personnes, sauf les cadeaux symboliques lors que c'est culturellement approprié</p>		<p>7. S'appuie sur sa compréhension des déséquilibres de pouvoir dans la prestation des services de santé pour relever les iniquités dans l'accès aux services et favoriser la sensibilisation à cet enjeu</p>	